

Comité de Bassin



De la Martinique

## Délibération du Comité de Bassin de la Martinique N°2014-01

Assemblée Plénière du 07 juillet 2014

---

### Élection du représentant du Comité de Bassin de la Martinique au Comité National de l'Eau - CNE

L'An Deux Mille Quatorze et le **lundi 07 juillet à 10h00** s'est tenue à l'hôtel de Région, l'Assemblée Plénière du Comité de Bassin de la Martinique **sous la présidence de M. Daniel CHOMET, Président du Comité de Bassin de la Martinique.**

- Présents :**
- M. Daniel CHOMET,
  - MM. Garcin MALSA, Félix ISMAIN,
  - M. Arnaud RENÉ-CORAIL,
  - MM. Antoine VÉDÉRINE,
  - MM. Jean-Marc AMPIGNY,
  - M. Étienne du COUEDIC,
  - M. Marcel DONGAR,
  - M. Maurice MONTÉZUME,
  - M. Arthur TRÉBEAU,
  - M. Pascal SAFFACHE, Mme Anne-Lise TAÏLAMÉ,
  - Mme Denise-Emma MARIE,
  - M. Jean-Louis VERNIER, représentant le Préfet,
  - M. Éric LEGRIGEOIS, Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
  - M. Benjamin ESPÉRANCE, représentant le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - (2<sup>ème</sup> voix DEAL),
  - M. Emmanuel THOUARD, Délégué Antilles de l'IFREMER,
  - M. Didier CAMY, représentant le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé,
  - M. Olivier MORNET, Directeur de la Mer,
- Pouvoirs :**
- M. le Préfet à M. Jean-Louis VERNIER - Directeur Adjoint de la DEAL,
  - M. le Directeur de l'Alimentation, Agriculture et de la Forêt, à la DEAL
  - M. Pierre SAMOT à M. Arnaud RENÉ-CORAIL
- Excusés :**
- Mme Véronique PAMPHILE
  - M. Alex PAVIOT - M. Alex LABONNE
  - M. le Directeur Régional des Finances Publiques
- Absents :**
- Mme Marie-Thérèse CASIMIRIUS,
  - MM. José MAURICE, Rapahël SÉMINOR, Christian PALIN, Fortuné ROSETTE, Marcellin NADEAU, Thierry LAUZÉA, Charles AGATHE

- Considérant** le Code de l'Environnement et notamment les articles L.213-1 et D.213-1 à D.213-12 relatifs au Comité National de l'Eau,
- Considérant** les documents transmis par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sur l'organisation, les attributions et le fonctionnement du Comité National de l'Eau - CNE,
- Considérant** la candidature de M. Pascal SAFFACHE, Maître de conférences (en géographie et aménagement) habilité à diriger les recherches, désigné par le Préfet, au collège des Personnalités qualifiées,

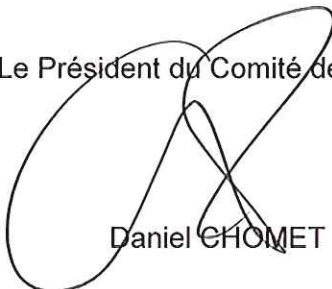
Le Comité de Bassin, à la majorité absolue de ses membres,

**D É C I D E**

**Article 1 :** Monsieur Pascal SAFFACHE est élu pour représenter la Martinique au sein du Comité National de l'Eau, en sa qualité de Maître de conférences (en géographie et aménagement) habilité à diriger les recherches, membre du Comité de Bassin.

**Ainsi délibéré et adopté par l'Assemblée Plénière en sa séance du 07 juillet 2014.**

Le Président du Comité de Bassin



Daniel CHOMET